

**COMPTE RENDU**  
**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**COMITE DEPARTEMENTAL DE CHAR A VOILE DU PAS DE CALAIS.**  
**DU SAMEDI 28 MARS 2009.**

L'assemblée générale extraordinaire du comité départemental du pas de calais a eu lieu à la maison départemental du conseil général à Wimille.

A 15 h 00 : Les membres présents sont :

- |                     |                |                   |
|---------------------|----------------|-------------------|
| • Nathalie DEVIGNE  | CVCCO          | Boulogne sur mer  |
| • Anne-Marie QUETU  | Les Islandais  | Marck en calaisis |
| • Robert HAIRION    | Les Islandais  | Marck en calaisis |
| • Daniel WASELIN    | Au gré du vent | Camiers           |
| • Albert DELEPIERRE | Club nautique  | Merlimont         |
| • Bertrand LAMBERT  | Blériot        | Le Touquet        |
| • Michel AUBRY      | Blériot        | Le Touquet        |
| • Christophe HERBIN | Eole           | Berck             |
| • Marc TIBERGHIE    | Les Drakkars   | Hardelot          |

Les candidats présents sont :

- |                         |              |            |
|-------------------------|--------------|------------|
| • Jean- Bernard BACQUET | Blériot      | Le Touquet |
| • Grégory RIBERY        | Les Drakkars | Hardelot   |

Les excusés sont :

- |                     |                |                   |
|---------------------|----------------|-------------------|
| • Michelle LAMIRAND | Au gré du vent | Camiers           |
| • Martial SANDRAS   | CVCCO          | Boulogne sur mer. |

Pour l'assemblée générale, le quorum est de  $(31 + 1) / 2$  soit 16 voix est atteint par les clubs présents ou représentés soit 28 voix. L'ouverture de la séance est faite par le doyen à 15h 30. Il soumet au vote le compte rendu de l'assemblée générale du 27 février 2009, celui-ci est adopté à l'unanimité (28 voix). Le président de séance demande aux candidats de se présenter aux membres déjà élus, puis il soumet leurs candidatures au vote à bulletin secret. Les résultats de ce votes, ou il y a eu 28 voix exprimées, sont pour Jean-Bernard BACQUET (28 voix pour) élu et pour Grégory RIBERY (28 voix pour) élu.

A 16 h 55, interruption de l'assemblée générale et ouverture du comité directeur afin de déterminer la candidature à la présidence. Le comité directeur présente JB BACQUET au poste de président à l'assemblée générale.

L'assemblée accepte la candidature et la soumet au vote, les résultats sont pour 28 voix exprimées, l'élection à l'unanimité de Jean-Bernard BACQUET au poste de président du comité départemental.

Le président nouvellement élu, réuni le comité directeur afin d'établir le bureau. Celui-ci sera constitué de :

- |                    |                      |              |            |
|--------------------|----------------------|--------------|------------|
| • Président :      | Jean-Bernard BACQUET | Blériot      | Le Touquet |
| • Vice président : | Christophe HERBIN    | Eole         | Berck      |
| • Vice président : | Bertrand LAMBERT     | Blériot      | Le Touquet |
| honoraire          |                      |              |            |
| • Trésorier :      | Michel AUBRY         | Blériot      | Le Touquet |
| • Secrétaire :     | Marc TIBERGHIE       | Les Drakkars | Hardelot   |

Présentation du bureau à l'assemblée, le président le soumet au vote dont les résultats, pour 28 voix exprimées, sont de 28 voix pour, donc élu à l'unanimité.

A 17 h 30, le président met fin à la l'assemblée générale extraordinaire et invite les participants au pot de l'amitié.

Le secrétaire :  
Marc TIBERGHEN

Le Président :  
Jean-Bernard BACQUET